In Kleeborg isch gut laawe...

INFORMATIONS



S'KLEEBLATTEL

Commune de Cléebourg / Bremmelbach

Contenu de ce numéro :

- Le mot du maire et du maire délégué,
- Nos aînés ont fêté leurs anniversaires,
- Les travaux,
- L'école,
- La vie à Bremmelbach,
- Informations générales,
- Redevance incitative
- Sécurité - cambriolages,

Mairie

65 rue Principale

Téléphone : 03 88 94 52 23

Messagerie :

mairie.cleebourg@wanadoo.fr

EDITORIAL

Maire et maire délégué

L'année 2016 s'est éteinte doucement et nous sommes déjà en 2017. Nous espérons que cette nouvelle année sera signe de paix et de joie pour tous. Au nom du Conseil Municipal, je vous prie d'accepter nos vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé, pour vous et ceux qui vous sont proches. Cette année passée a vu nombre de familles de nos deux villages perdre un être cher, nous pensons à tous ceux qui sont dans la peine.

2016 a été pour la commune une année importante avec entre autres la décision de lancer la rénovation du chauffage de l'école primaire. Vous trouverez des informations sur ce chantier structurant ainsi que sur les travaux en cours et les projets ou activités diverses qui animeront nos deux villages en 2017.

Dès janvier, le conseil municipal se réjouit de retrouver les aînés le 22, pour le traditionnel repas qui nous permettra de commencer l'année de manière festive.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Le maire, Serge STRAPPAZON

Une page se tourne, 2016 se termine et 2017 pointe son nez.
A Bremmelbach, 2016 aura été l'année des petites touches d'embellissement, les charrettes fleuries de nos pompiers ont mis en valeur les deux entrées de notre village, et en fin d'année, des sapins décorés les ont remplacées. Le grand sapin de notre centre n'est plus, il a été coupé pour permettre de ne pas causer de dommages par ses racines et surtout de pouvoir poursuivre le projet d'une belle place au monument des enfants.
Une association a vu le jour, elle a permis de fédérer autour de nous et d'apporter un peu d'espoir aux enfants malades et à leurs familles, celle-ci poursuivra son œuvre en 2017.
D'autres défis sont à relever pour la nouvelle année, ils dépassent largement notre village, mais chacun d'entre nous a son défi personnel aussi, je vous souhaite de réaliser tous vos projets ou de voir concrétiser vos espoirs, en vous souhaitant en premier lieu surtout la santé sans laquelle rien n'est possible. A tous, tous mes vœux de bonheur pour 2017.
Bonnes fêtes de Noël et bonne année.

Le maire délégué, Dominique DEMANGE

† CHARLES JAUTZY - Maire Honoraire de CLEEBOURG / BREMMELBACH



Allocution du maire de Cléebourg / Bremmelbach à l'occasion des obsèques de Charles Jautzy:

Mesdames et Messieurs, chère famille de Charles Jautzy, ses enfants, ses amis, Mmes et Messieurs les élus nombreux à être avec nous cette après midi, Mme la Conseillère Départementale, Mme le maire d'Arnac la Poste et la délégation qui l'accompagne, Mmes et Mrs les maires ainsi que les élus Allemands de notre association, je souhaitais prendre la parole devant toi Charles et devant cette assemblée pour te dire, pour vous dire ce que notre commune, nos villages de Cléebourg et Bremmelbach ressentent aujourd'hui. Charles, une page de la vie de notre commune vient de se tourner avec ton départ.
Charles, les nombreuses personnes ici présentes pour t'accompagner dans ce voyage sont là, car toutes ont un jour ou l'autre apprécié ta gentillesse, ton esprit gai, ta force de vivre ainsi que ton investissement dans la vie de notre village. Toutes sont là pour témoigner de leur attachement et de leur reconnaissance. Toutes sont là pour témoigner de l'amitié qu'elles te portaient.
Charles, encore il y a quelques jours, nous parlions de ces semaines qui approchaient, de ton anniversaire, de tes 90 ans que tu te préparais à fêter avec ta famille et tes amis. Dimanche dernier lorsque nous t'avons rendu visite à l'hôpital, tu avais hâte de rentrer chez toi et tu as plaisanté avec nous : Nous avons parlé de ta santé, de tes soucis, de nos amis du Limousin, d'Arnac la Poste où nous irons en 2017 et tu m'as dit : je ne sais pas si j'irais avec vous, on verra… si je suis encore en forme; C'est dire combien nous tous, même si depuis un an tu avais des soucis de santé, nous n'imaginions pas que tu allais partir si vite.
Mais tu avais 90 ans Charles et ta robustesse légendaire, bien connue nous rassurait. Charles tu étais toujours joyeux, à l'écoute des autres, parfois silencieux comme dans cette nuit de mercredi à jeudi dernier où tu t'es éloigné de nous, sans bruit, pour un long voyage sans retour. Mais nous savons que tu seras toujours présent dans nos pensées et nos cœurs.
Charles Jautzy est né en 1926 et aurait fêté ses 90 ans le 24 Novembre prochain, dans deux jours; Artisan plombier, chauffagiste, forgeron, musicien, passionné par son jardin, maire de Cléebourg et Bremmelbach, il a mené une vie tranquille et a rayonné avec une telle intensité que nombreux sont ceux qui loin de notre arrondissement le connaissent. Charles aimait à dire qu'il n'avait pas seulement été maire mais aussi grand maire car disait il, il était maire de Cléebourg mais aussi de Bremmelbach. Charles Jautzy a été conseiller municipal de 1959 à 1977, il a été adjoint de 1977 à 1983 et maire de Cléebourg Bremmelbach de 1983 à 1995. Pendant ses deux mandats de maire il a eu à cœur de développer notre commune et c'est pendant ces années que d'importants travaux d'assainissement, de réseau d'eau et de réhabilitation des églises ont été menés.
Pour notre village Charles était l'ancien maire, l'homme bon, le sage à qui l'on pouvait parler, le bon vivant qui aimait raconter des plaisanteries, celui qui se contentait d'être heureux de rencontrer ses amis. Nous le constatons souvent : lors des réunions de l'association des maires où Charles était toujours présent, lors de nos rencontres avec la commune et les amis d'Arnac la Poste où Cléebourg était réfugié en 1939, lors des manifestations ou lors des fêtes avec notre musique la Vogesia dont il faisait partie. Il était heureux d'être entouré et de partager sa joie de vivre.

Chère famille, chers amis, aujourd'hui en ce culte d'adieu à Charles, notre maire honoraire, la douleur est vive, mais soyons heureux qu'il se soit endormi calmement et qu'il nous ait quitté sans douleur. Souvenons-nous des beaux moments que nous avons eu le privilège de partager avec lui, chacun à notre place comme membre de sa famille, ami, musicien, collègue élu ou simple citoyen de Cléebourg Bremmelbach. Nous pouvons honorer sa mémoire, aujourd'hui, demain et dans les années à venir, en respectant et en vivant les valeurs qui l'ont animé pendant tout ce temps où il a marché et vécu à nos côtés.
Adieu Charles.

NOS AÎNÉS....

Anniversaires













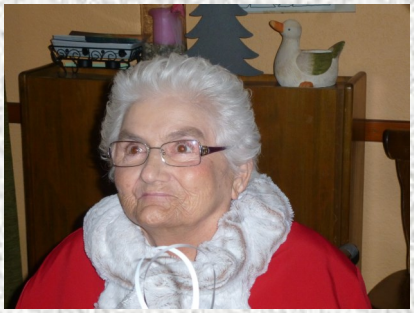














NOS AÎNÉS....

Anniversaires

GRANDS ANNIVERSAIRES 2016

13 février	*1936*	*Mme MARTIN, épouse OTT Marie-Louise*	***80***
22 mars	*1931*	*Mlle PFLUG Lina*	***85***
23 mars	*1936*	*M.MAYER Lucien*	***80***
8 juin	*1931*	*Mme BECKER Madeleine*	***85***
9 juillet	*1931*	*Mme FRANK, épouse JAUTZY Elise*	***85***
12 juillet	*1931*	*Mme JACKY, épouse HAAS Alice*	***85***
22 août	*1931*	*Mme ANTHON, épouse ROTT Salomé*	***85***
13 septembre	*1931*	*M. HAAS Frédéric*	***85***
13 novembre	*1926*	*Mme NIESS Emmy*	***90***
24 novembre	*1926*	*Mlle HALLER Salomé*	***90***
23 décembre	*1931*	*Mme STARCK Lucie*	***85***

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE 2016

30 septembre	*1966*	*M. et Mme SCHNEIDER Robert et Hedwige*	***50***
18 novembre	*1966*	*M. et Mme BRUG Gérard et Bernadette*	***50***
19 novembre	*1966*	*M. et Mme HAAS Alfred et Alice*	***50***
23 novembre	*1956*	*M. et Mme SCHMITT Aloyse et Yvonne*	***60***



Nos aînés ont tous dignement fêté leurs anniversaires personnels ou de mariage; la municipalité a été heureuse de leur rendre visite pour leur offrir le cadeau du conseil municipal.

Nous leur renouvelons au nom de tous les habitants de nos deux villages nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour les années qui viennent.

LES TRAVAUX

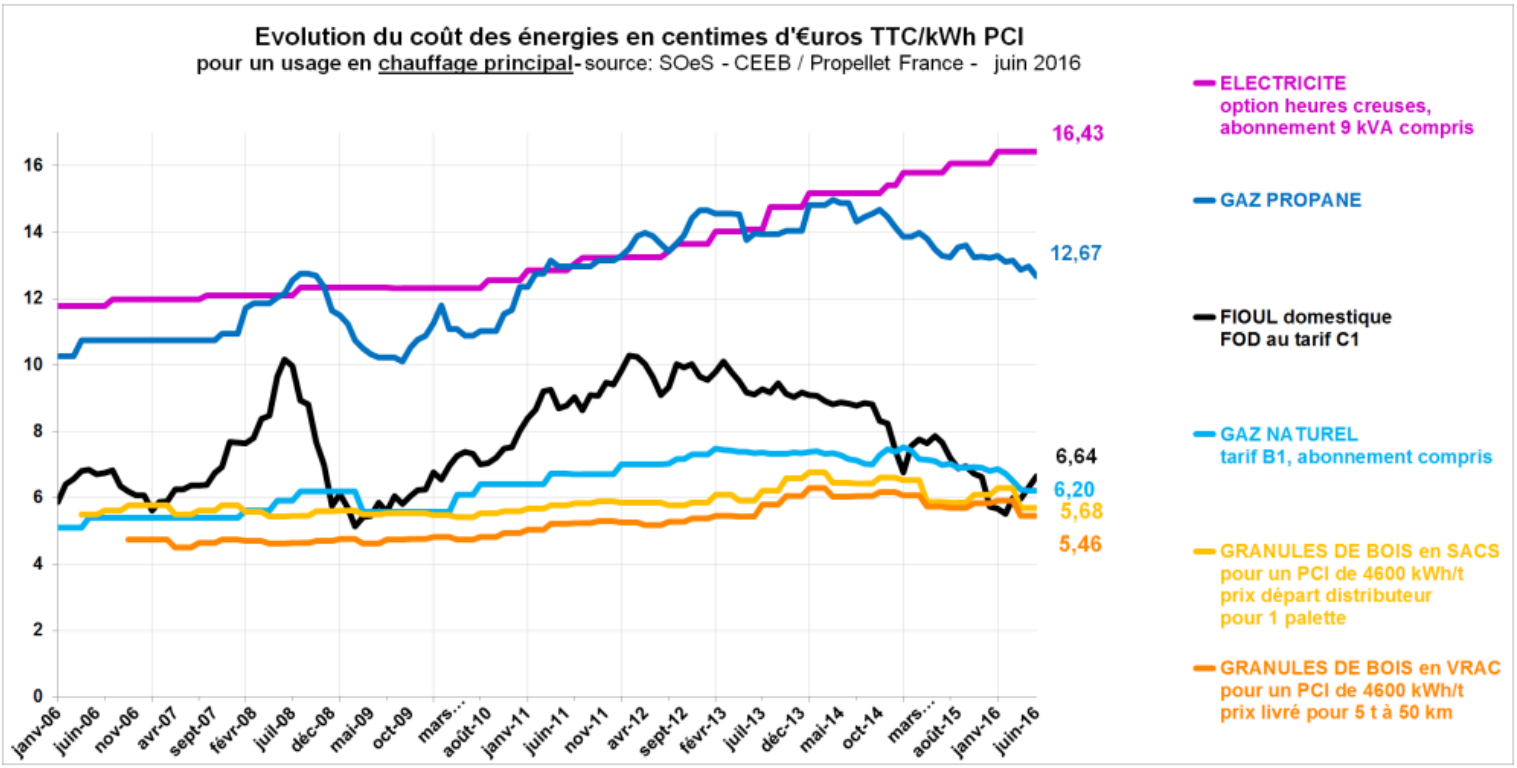
Cléebourg, Bremmelbach

Les travaux d'aménagement à l'école primaire: Le conseil municipal a décidé de réaliser quelques travaux de sécurité à l'école primaire. Les portes d'entrées ont été remplacées, des travaux d'électricité ont été réalisés pour un meilleur fonctionnement d'ensemble.
2017 verra le démarrage des travaux de remplacement de la chaufferie. La solution chaufferie centrale a été votée au conseil municipal et nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable, désengagement des énergies fossiles, la chaudière future étant alimentée au bois (pellets).
La cuve à fuel située dans la cour de l'école sera enlevée et la cour de récréation rénovée.

Travaux sur les cheminées: les travaux de sécurisation de la cheminée de l'ancienne mairie ont été effectués courant novembre dernier, la cheminée de l'école a également été sécurisée.

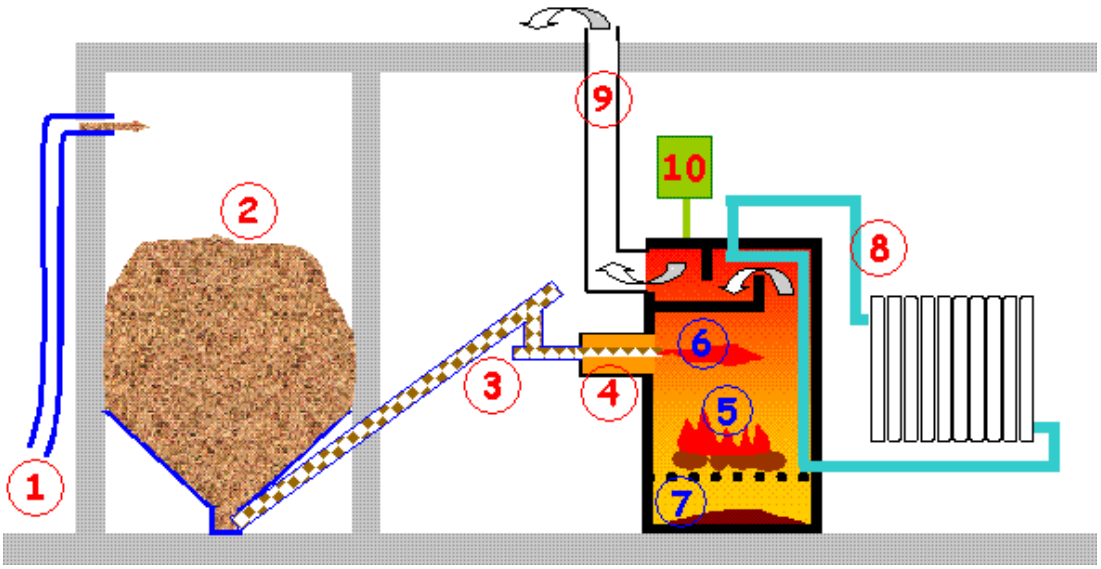
Voirie: la bordure de la voirie devant l'église protestante a été rénovée cet automne et les nombreux infractuosités du caniveau éliminées.

A Bremmelbach, nous avons coupé le grand épicéa qui se trouvait à côté de l'église en prévision des travaux d'aménagement du parking qui seront réalisés en 2017.
Ces travaux permettront également de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'entrée de l'église.



LA CHAUFFERIE CENTRALE

Des économies pour l'avenir



Cette opération importante pour la commune a été décidée après une année d'études réalisées en liaison avec la Région Alsace (devenue depuis région Grand Est), l'ADEME , le département et les services de l'Etat. Le conseiller en énergie partagée de la Communauté de Communes a également été sollicité.
Cette opération qui permet d'éliminer la cuve à fuel non conforme datant de la construction de l'école, génèrera des économies substantielles de combustible et donc de fonctionnement global de la commune.
En effet le coût moyen des granulés bois suit depuis 10 ans une courbe régulière pratiquement constante loin des écarts importants des autres combustibles (fuel, gaz): voir courbe ci contre.
Sur cette chaufferie seront raccordés les logements de l'école et le bâtiment de l'ouvrier communal. Le réseau passera en sous sol de ce bâtiment et des points d'attente seront prévus pour le raccordement ultérieur des locaux de l'ancienne mairie et de la mairie actuelle.
Cette opération est soutenue par la Région et l'ADEME qui nous attribue une subvention de 45% du montant des travaux.
Une subvention complémentaire a été demandée à la sous - Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 28 500 euros nous ont été attribués.
Enfin au titre du Contrat de territoire signé avec le département nous bénéficierons d'une subvention de 14 000 euros.
Le montant de l'opération étant estimé à 180 000 euros il conviendra de financer au niveau communal un reliquat d'environ 62 000 euros.
Ces travaux de chauffage nécessitent l'enlèvement de la cuve ancienne de fuel et la rénovation de la cour de l'école, travaux qui seront commandés à part.
Le démarrage des travaux est prévu en début 2017 pour une réalisation en cours d'année.
Le lancement de ces travaux importants a nécessité un emprunt qui nous permettra également de compléter ces actions par des travaux d'isolation (fenêtres et peut être isolation extérieure de l'école par exemple) qui génèreront d'autres économies de fonctionnement. Ces opérations sont à l'étude.
Une étude sur l'avenir des bâtiments communaux va être lancée en 2017 de manière à optimiser les occupations des locaux et rationnaliser leur utilisation.

ECOLE - LE TRANSPORT SCOLAIRE

Des économies conséquentes sur l'année

Le transport scolaire des écoliers de Bremmelbach vers l'école de Cléebourg a animé les discussions au sein du village pendant quelques semaines lors de la rentrée des classes. En effet la nouvelle formule de transport mise en place par le conseil municipal a été vivement critiquée alors qu'elle a été choisie par souci d'économie dans un contexte budgétaire contraint. Par ailleurs sur le plan de la réglementation, il convenait de mettre en place un système irréprochable sur le plan juridique: la commune a donc créé une régie de transport scolaire communale. Ce point avait été plusieurs fois abordé lors des conseils d'école depuis deux années scolaires.

En fait le sujet se résume aux constats suivants:

Jusqu'à juin 2016 le transport scolaire était assuré par le département à l'aide d'un car de 55 places avec participation financière de la commune:

- Coût pour le département: environ 25 000 euros,
- Coût pour la commune: 15 000 euros

Soit un coût total de quelques 40 000 euros pour une dizaine d'enfants.

Pour la rentrée 2016 - 2017 le nombre d'enfants de Bremmelbach fréquentant l'école de Cléebourg est tombé à 3 et il convenait donc de trouver avec le département une solution rationnelle moins onéreuse. La location d'un véhicule adapté au nombre d'enfants a été décidée, pour continuer d'assurer ce service que le département aurait supprimé compte tenu du faible effectif à transporter.

Cette nouvelle formule a ramené le coût pour le département de 25 000 euros à 4000 euros, (location du véhicule) et pour la commune de 15 000 euros à 9000 euros environ, **soit une économie totale de 27 000 euros .**

Une conséquence de cette décision est, que les facilités accordées antérieurement aux parents qui usaient du transport scolaire pour les problématiques de gardes d'enfants et de trajets entre leur domicile et celui de l'assistante maternelle ont été supprimées. **Il faut bien être conscient que le maire et le conseil municipal se devaient de trouver une solution adaptée et économique pour un service qui rappelons le n'a rien d'obligatoire.** Le conseil municipal est là, pour gérer au mieux l'intérêt général de la collectivité et pas les seuls intérêts particuliers..

EFFECTIFS de l'école primaire:

Les effectifs de l'école primaire baissent d'année en année, un jour proche viendra où il sera question de fermeture de classe. Il conviendrait que certains parents comprennent qu'inscrire leurs enfants à l'extérieur (communes voisines) pénalise la commune. Si le maire peut refuser les dérogations demandées, il n'a aucun moyen pour faire appliquer sa position… Pensons tous à l'avenir de notre école!

ECOLE - UN APRES MIDI AVANT LES VACANCES

Des chants, de la musique, une belle histoire et un goûter

Le dernier jour d'école avant les vacances de Noël l'après - midi, les enseignantes et Valérie notre ATSEM ont organisé une petite fête pour marquer le départ en vacances de Noël.
Tout le monde a été ravi par les chants des grands et des petits, par les musiciens (une trompette et une clarinette) et par la belle histoire du petit sapin….
Un délicieux goûter a terminé cette belle séance. Bonnes vacances à tous, enseignants et enfants.













LA VIE A BREMMELBACH

RETROSPECTIVE 2016 :

Carnaval :



L'embellissement

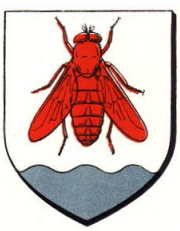
Entrée Nord :





Entrée sud :







LA VIE A BREMMELBACH

Concert de l'avent avec Raymond Fischer le quatuor Alysée et le chœur d'hommes d'Oberroedern.





L'association Solidarité BREMMELBACH / Remise d'un chèque de 4000 € pour les enfants malades du cancer.



BRAVO A TOUS

LA VIE A BREMMELBACH

Un village solidaire

Dimanche 2 octobre à Bremmelbach, 350 volontaires ont chaussé leurs baskets pour une course caritative en faveur des enfants atteints de cancer.



© Document remis

« Si l'on arrive à fédérer, l'espoir sera plus fort que tout ». C'est la philosophie qu'a adoptée Dominique Demange, Maire associé de Bremmelbach, après que le village d'à peine 150 habitants ait été touché par deux drames mettant en cause des enfants.

Le premier remonte à 1981, lorsque six jeunes trouvent la mort du fait d'un obus de guerre. Plus récemment, c'est une famille voisine qui s'est trouvée endeuillée par le décès de deux de ses filles, atteintes du syndrome de Li-Fraumeni, un cancer génétique rare. Lui vient alors l'idée de créer une association en faveur des enfants malades. «J'ai été voir la famille, ils étaient partants à fond», se souvient-il. L'association Solidarité Bremmelbach, qu'il préside, voit le jour au début de l'année 2016 (voir leur page Facebook).

Dans l'esprit de la Mulhousienne, une trentaine de bénévoles s'est mobilisée pour organiser cette première manifestation. Pour que tout le monde puisse participer, trois circuits étaient prévus : une course cross, une marche et même une petite course pour les enfants. Le motocross du Riedseltz, point de départ des circuits, a été gracieusement prêté pour l'occasion, avec même une démonstration de quads et de motos. « Ça a été un réel succès, se félicite, émue, la maman des deux petites filles, également secrétaire de l'association. Nous avons eu 300 marcheurs, 31 coureurs ainsi qu'une vingtaine d'enfants ».

Les grandes surfaces, mais aussi les petits commerces et artisans locaux ont fait un geste, sous forme de dons matériels, notamment pour les repas prévus sur place. Décathlon et Intersport ont fourni les médailles ; les trophées et coupes ont été financés grâce au Député Frédéric Reiss, aux conseillers généraux du canton de Wissembourg Paul Heintz et Stéphanie Kochert, et à la Communauté de Communes du pays de Wissembourg. Deux personnalités ont fait une apparition surprise : Huguette Dreikaus, comédienne bien connue dans le nord de l'Alsace, et le beau Raphaël Lavigne, Mister Alsace élu Mister National 2016. Les bénéfices de cette journée seront entièrement reversés à l'association des enfants de Marthe, qui organise des sorties thérapeutiques pour les enfants soignés dans le service oncologique du Professeur Lutz à l'hôpital Hautepierre-Strasbourg, et grâce à qui la famille des deux fillettes s'est vu « offrir un peu de bonheur ».

Cette course sera reconduite chaque année, au profit de ladite association. Le maire envisage la tenue d'un autre événement annuel, « pourquoi pas un concours de costumes pour Carnaval », pour aider une association locale différente. ■

Léonie Deloy

Le prochain rendez-vous de l'association Solidarité Bremmelbach est fixée au 5 mars 2017 à la salle polyvalente de Cleebourg à l'occasion de Carnaval où un concours de costumes pour enfants sera organisé, avec une exposition de voitures de collection. Les bénéfices seront attribués à une cause locale qui n'a pas encore été déterminée.

Nos entrées de fin d'année !





Parc naturel régional des Vosges du Nord



Quiz 2

du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Votre commune fait partie du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Mais connaissez-vous ce territoire ?

1 Les Vosges du Nord sont un paradis pour les randonneurs. Le Parc fait même partie du réseau européen Best of Wandern. Mais combien de kilomètres d'itinéraires balisés sont à la disposition des promeneurs qu'ils soient à pied, à cheval ou à vélo ?

A ☐ 800
B ☐ 1080
C ☐ 2600

2 Dans le périmètre du PNR, 5 sites sont classés Natura 2000. Mais un site Natura 2000, c'est quoi ?

A ☐ Un site naturel identifié pour la rareté ou la fragilité de ses espèces sauvages, animales ou végétales, et de leur habitat
B ☐ Un site naturel qui a connu le bug de l'an 2000
C ☐ Un site naturel obligatoirement fermé au public

3 Il existe 51 parcs naturels régionaux en France. Mais c'est quoi un Parc naturel régional ?

A ☐ Un parc rempli d'animaux entouré de grillage
B ☐ Un parc à thème avec des animations changeant suivant les saisons
C ☐ Un territoire mettant en œuvre un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel autant que culturel

4 Des bovins rustiques, les Highland cattle, viennent au secours des friches de nos fonds de vallée pour éviter une reforestation fermant les accès aux rivières. Mais d'où viennent ces animaux, depuis quand paissent-ils dans nos vallées ?

A ☐ Sibérie B ☐ Canada C ☐ Ecosse
D ☐ 2004 E ☐ 1977 F ☐ 1991

REPONSES PAGE 16….

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CIMETIERES :

Dans le cadre des efforts faits pour réduire les déchets, la commune a mis en place dans nos deux cimetières des composteurs. Les citoyens sont invités à trier ce qu'ils retirent des tombes (fleurs, arrangements etc) et à déposer dans les composteurs les seuls déchets végétaux. Une poubelle est à proximité pour les plastiques et autres produits. MERCI DE BIEN VOULOIR TRIER…..

AIDE AU PORTAGE DE REPAS

Depuis 1er janvier 2016 la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg apporte, sous condition de ressources, une aide financière aux personnes retraitées ou invalides habitant notre territoire et faisant appel pour le portage de repas à un traiteur, un restaurateur ou une association. Cette aide a beaucoup de succès et les bénéficiaires sont nombreux.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mme Anna KUBIAK au 03.88.05.35.56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles à la mairie et au siège de la communauté de communes.

ECOLE PRIMAIRE - BENNE A PAPIERS:

Périodiquement une benne destinée à la récupération des vieux papiers et cartons est positionnée derrière l'école sur le parking du city stade. Le produit financier de ce ramassage revient à l'école. Devant le succès des dernières opérations il a été décidé de mettre en place la benne tous les deux mois.
Elle sera donc présente pour recueillir vos papiers et cartons début janvier, début mars, mai, juillet, septembre et novembre. RENDEZ - VOUS LE 5 JANVIER 2017.

ACHAT DE PARCELLES : La commune a récemment acheté les parcelles suivantes

- Section 5 N° 251 – An der Schulwiese – 15,52 ares – 450.08 €
- Section 10 N° 190 – An der Herdgass – 9.80 ares – 823.00 €
- Section 064/01 N° 54 – Bremmelbach – 11.61 ares – 971.00 €
- Section 064/01 N° 56 – Bremmelbach – 11.71 ares – 975.00 €…..

REPONSES DU QUIZZ DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD :

Réponse 1 – C, sur ces 2600 km, 1700 ont été réalisés par le Club Vosgien. 2 – A, parmi les sites Natura 2000 des Vosges du Nord, le secteur du Loosthal vient de voir ses sentiers réhabilités et dotés d'outils numériques de découvertes. 3 – C, un Parc naturel régional est d'abord un projet commun qui doit associer tous les acteurs d'un territoire, vous y compris ! 4 – C et F, chaque année une petite partie du cheptel est proposée à des restaurateurs et bouchers.
C'est l'opération Le paysage a du goût, d'octobre à décembre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ASCENSION 2017 - RENCONTRE ARNAC-LA-POSTE CLEEBOURG/BREMMELBACH

En 2017, nous aurons le plaisir de nous rendre à ARNAC-LA-POSTE, dans le cadre de l'échange entre nos deux villages et des liens d'amitié qui se sont noués depuis longtemps. Il y a 77 ans, en 1939, la guerre a rapproché la Haute – Vienne et l'Alsace. Si cette époque lointaine n'a pas été connue par bon nombre d'entre - nous, il importe que ces liens noués depuis, perdurent et que les jeunes générations prennent le relais. Cette époque représentera toujours un volet important de notre histoire commune. Les sapeurs pompiers de nos villages entretiennent également des relations étroites et seront du voyage.

C'est pourquoi nous devrions être nombreux à répondre à l'invitation de nos amis d'ARNAC-LA-POSTE. Nous serons accueillis dans les familles et vivrons, comme lors des dernières rencontres, des moments d'échanges chaleureux.

Nous nous rendrons à ARNAC-LA-POSTE le week-end de l'Ascension, du jeudi 25 au dimanche 28 mai.

Afin d'organiser au mieux le déplacement (car ou véhicules personnels), je demande aux personnes intéressées par ce voyage, de bien vouloir prendre contact avec la mairie pour se faire connaître.

Merci de faire parvenir votre réponse pour le 13 janvier prochain.

Une réunion des participants au voyage sera organisée, courant mars, pour définir ensemble, les modalités de détail**.**



REDEVANCE INCITATIVE

Ordures ménagères

Jeudi 8 décembre 2016

Communiqué de presse des présidents des communautés de communes de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg

Entrée en vigueur de la redevance incitative différée au 1er janvier 2018

Les communautés de communes de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg ont choisi d'utiliser la technologie des puces à haute-fréquence pour mettre en œuvre la redevance incitative pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. La raison essentielle était économique puisque cette option permettait, notamment, d'éviter un remplacement systématique des bacs en identifiant les bacs existants par l'application d'une simple puce.

La campagne d'identification des bacs a commencé en septembre 2015. Elle aurait dû s'achever à la fin de la même année. De fait il a fallu attendre la fin du premier trimestre 2016 pour que le parc des bacs des trois communautés de communes soit complètement identifié. Ce retard a amené les trois collectivités, qui avaient choisi, chacune de leur côté, leur système de facturation, à différer l'introduction de la redevance incitative.

Une fois les puces en place, l'année 2016 a été consacrée à la fiabilisation de la collecte des données. D'abord au niveau des levées, puis, à partir du milieu de l'année, lorsque les camions de collecte ont commencé à être équipés, au niveau de la pesée. Ce second volet a été long et difficile à mettre en œuvre. L'équipement des camions s'est fait plus lentement que prévu. Les anomalies dans les données ont été nombreuses. Une importante période de calibrage et de tests a été nécessaire, avec un suivi systématique de la part des services des communautés de communes. Il faut souligner que l'utilisation de puces haute-fréquence dans un tel contexte est une première en France. Le système a pu être considéré comme stabilisé, au moins du côté de l'Outre-Forêt et du Pays de Wissembourg, à partir d'octobre 2016. Sauer-Pechelbronn a, pour sa part, adressé un courrier au SMICTOM recensant ses inquiétudes quant à la fiabilité des données de poids.

Les communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt s'apprêtaient donc à entrer de plain-pied dans la redevance incitative, la première en validant le processus déjà en cours depuis le deuxième semestre 2016, la deuxième en arrêtant une nouvelle formule de facturation à appliquer à compter du 1er janvier 2017.

Le 5 décembre une dernière réunion de réception et de validation a eu lieu à Wissembourg, sous l'égide du SMICTOM, à laquelle ont participé les prestataires de la collecte, SITA pour les camions et RF-CONCEPTION pour les données, ainsi que des représentants des trois collectivités concernées. L'objectif était d'entériner et de valider la fiabilité des données de levée et de pesée des bacs issues des collectes d'ordures ménagères résiduelles. Or il s'est avéré, lors de cette réunion, que les données peuvent effectivement être considérées comme fiables à des fins statistiques, comme cela a été constaté par le Pays de Wissembourg et l'Outre-Forêt. Par contre RF-CONCEPTION a annoncé la persistance de dysfonctionnements aléatoires pouvant affecter la facturation individuelle des foyers. La société a donc recommandé aux communautés de communes de différer encore une fois l'application de la redevance incitative de plusieurs mois, afin qu'elle puisse mettre en œuvre un nouveau plan d'action permettant de garantir enfin la fiabilité des données de facturation.

REDEVANCE INCITATIVE

Ordures ménagères

Pour les trois communautés de communes il n'est évidemment pas question de s'engager dans une facturation sujette à caution. Une garantie sur la fiabilité des données est incontournable. Il en va du respect de l'usager, et de l'indispensable confiance de l'usager dans le système, surtout lorsqu'il est question de redevance incitative.

Les communautés de communes de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg se sont donc résolues à différer, encore une fois, l'entrée en vigueur de la redevance incitative. Pour rester néanmoins sur une dynamique positive, les trois présidents ont souhaité utiliser ce contretemps pour reprendre le dossier de la convergence des formules de facturation, une attente forte exprimée à de

multiples reprises par nos concitoyens. Un dossier qui, compte tenu des systèmes en présence, a maintenant de bonnes chances d'aboutir.

Les données recensées par le système de levées / pesées seront bien évidemment communiquées aux usagers afin que ces derniers en aient connaissance et puissent mesurer les efforts déjà consentis. L'objectif final est donc de pouvoir appliquer, à compter du 1er janvier 2018, une redevance incitative commune, au moins dans les communautés de communes de l'Outre-Foret, de Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg. L'entrée en vigueur de la redevance incitative est de ce fait différée au 1er janvier 2018 dans nos trois territoires.

Depuis ce communiqué, lors du dernier comité directeur du SMICTOM, il a été décidé de mettre à profit ce délai généré par des difficultés techniques pour aboutir avant le 01/01/2018 à une tarification unique sur tout le territoire .



SECURITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Vous êtes **victime** ou **témoin** d'un **cambriolage** :

APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant pour interpeller les cambrioleurs



Contre les **cambriolages**, ayez les **bons réflexes** !

SECURITE

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr

web

© SG/DICOM - 10/13

S'KLEEBLATTEL

Mairie

65 rue Principale
67160 CLEEBOURG

Téléphone : 03 88 94 52 23

Messagerie :
mairie.cleebourg@wanadoo.fr